AGILE-RH

Bilan de compétences

Objectif

Faire le point sur ses acquis professionnels ou personnels et sur ses attentes afin d'identifier et construire des perspectives d'évolution.
AGILE-RH vous accompagne à devenir auteur d'un projet réaliste qui aura du sens pour vous.

La démarche comporte trois phases d'une durée de 24 heures

Programme

PHASE PRELIMINAIRE	• Recueil de la demande : attentes et objectifs du bilan • Analyse du contexte professionnel et personnel • Information sur les conditions de déroulement du bilan	***Durée : 2h*** *1 entretien individuel*
PHASE D'INVESTIGATION	• Exploration des moteurs et des freins - Histoire de vie - Intérêts professionnels - Valeurs et motivations • Analyse de la personnalité - Identité /Regard des autres - Ennéagramme ou DISC • Identification du capital professionnel - Portefeuille de compétences - Listing des soft skills • Exploration de l'environnement - Recherches documentaires - Marché de l'emploi - Enquêtes métier - Stage d'observation éventuel • Hiérarchisation des projets	***Durée : 18h*** ***E****ntretiens individuels - tests et de temps de démarches personnelles* *L'ordre et le contenu de chaque thématique sont individualisés.*
PHASE DE CONCLUSION	• Mise en évidence des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel, et le cas échéant des besoins en formation • Formalisation du projet - Plan d'action • Remise du document de synthèse, personnel et confidentiel	***Durée : 4 h*** *1 à 2 entretiens individuels*

Un entretien de suivi est prévu 6 mois après la fin du bilan. La date est réservée lors du dernier rendez-vous du bilan.

Méthodologie et outils

- Entretiens individuels en face à face d'une durée de 2 heures environ.
- Entre les entretiens, questionnaires et tests à compléter en autonomie.
- Travail personnel, comprenant une étude de faisabilité du projet

Le consultant fournira toutes les informations nécessaires pour élaborer un projet professionnel pertinent :

- Documentation liée à l'orientation et aux métiers
- Analyse d'offres d'emploi, pour comprendre les attentes du marché et mieux se positionner
- Documentation de centres de formation.

Durée du bilan et organisation des séances de travail

Le bilan de compétences s'échelonne sur environ 3 mois
Il comprend 24 heures de travail dont :

- 16 H d'entretiens de face à face avec le consultant
- 2 H de tests au plus (Ennéagramme ou DISC, par exemple..)
- 6 H de travail personnel encadré entre les séances

Lieu - horaires et accessibilité

Les rencontres se déroulent dans nos bureaux au 63, rue Jean-Émile Laboureur à Nantes (44), adaptés à l'accueil de public en situation de handicap.

Tarif :

Il est fonction du mode de financement, devis sur demande

Condition de prise en charge et financement :

- Le bilan de compétences peut être financé par le CPF ici
- Il peut également être pris en charge par l'entreprise dans le cadre de son plan de formation et/ou via l'OPCO auquel elle est rattachée (ex : AFDAS, ATLAS, OPCO Commerce...)

Délai de réponse :

Réponse sous 4 jours au plus après prise de contact
Démarrage de la prestation possible sous 2 semaines

Engagement mutuel

Le bénéficiaire atteste du caractère volontaire de sa démarche. Il s'engage à fournir toute information utile au bon déroulement du Bilan de Compétences.
Agile-RH s'engage de son côté à accompagner le bénéficiaire en suivant le programme présenté ci-dessus.
Le document de synthèse du bilan en phase de conclusion permet d'attester le bon déroulement de l'accompagnement.

Rappel du cadre légal

Le Prestataire s'engage à le tenir informé des moyens matériels et humains mis à sa disposition pour la réalisation de ce bilan de compétences. Il s'engage à offrir une prestation conforme aux dispositions des articles R.900-1 à R.900-7 et R6313-4 à R6313-7 et les articles L6313-4 et L6313-8 du code du travail. Il s'engage au secret professionnel et à ne livrer à l'extérieur aucun élément dont il aura pu avoir connaissance dans le cadre du bilan. Il est habilité à faire passer des questionnaires de personnalité.

Contact : Adrienne Le Bomin-Beyssac – 06 63 95 29 11 - adrienne.lebomin-beyssac@agile-rh.com

Nombre de bénéficiaires en 2025 : 3
Taux d'abandon en 2025 : 0%
Taux de réalisation des entretiens à 6 mois en 2025 : 100%
Nombre moyen d'enquêtes terrain réalisées par les bénéficiaires pour valider leur projet : 2